



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Passage de relais à la tête de la CNULCD : Ibrahim Thiaw passe le flambeau à Yasmine Fouad

Bonn, Allemagne, 5 août 2025 – La Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD) célèbre aujourd'hui une transition historique à sa tête, alors que le secrétaire exécutif sortant Ibrahim Thiaw transmet ses responsabilités à Yasmine Fouad, ancienne ministre égyptienne de l'Environnement, au siège du secrétariat de la Convention à Bonn.

De nationalité mauritanienne, M. Thiaw a dirigé le secrétariat de la CNULCD depuis 2019, après avoir consacré plus de 40 ans à la cause environnementale, dont les douze dernières années au sein du système des Nations Unies. Sous sa direction, la Convention a accompli des avancées significatives dans sa mission de protection des populations et des écosystèmes par la restauration des terres et la construction d'un avenir plus sûr, plus juste et plus durable.

Alors que la dégradation des terres et la désertification sont souvent perçues comme des défis insurmontables, la CNULCD a prouvé que **la restauration des terres** constitue une solution aux multiples facettes. Peu de régions en témoignent autant que le Sahel africain, le Moyen-Orient au sens large, et l'Asie centrale. La CNULCD a ainsi soutenu les Parties dans la mise en œuvre d'initiatives de restauration à grande échelle, telles que la Grande Muraille Verte en Afrique ou l'Initiative verte du Moyen-Orient. La restauration des terres dégradées permet de garantir une meilleure sécurité alimentaire, de stabiliser les économies et les sociétés, de lutter contre le changement climatique et de restaurer les ressources en eau ainsi que la biodiversité. L'Initiative mondiale pour la restauration des terres du G20 s'inscrit également dans cet effort collectif.

Au cours des quatre dernières années, une prise de conscience s'est opérée quant à la nécessité d'intensifier les efforts mondiaux pour accroître la résilience face aux **sécheresses** de plus en plus fréquentes et intenses, culminant avec le lancement de l'Alliance internationale pour la résilience à la sécheresse en 2022 et du Partenariat mondial de Riyad pour la résilience à la sécheresse en 2024, soutenus par de solides engagements politiques et financiers.

Le visage humain : le mandat de la CNULCD s'inscrit à la croisée du bien-être humain et de la protection des écosystèmes, dans un contexte de vulnérabilité ou de rareté des ressources. Dans ce cadre, les communautés locales, les petits exploitants, les jeunes femmes et les peuples autochtones ont été placés au cœur des priorités. Lors de la COP16 de la CNULCD, les Parties ont adopté des décisions audacieuses pour garantir la participation significative des peuples autochtones, des communautés locales et des jeunes aux processus de la Convention. La promotion des droits fonciers des femmes a constitué l'un des axes majeurs du plaidoyer de la CNULCD, s'appuyant sur les résultats solides de la Convention en matière de promotion de l'égalité des sexes.

Partenariats public-privé : Malgré les progrès remarquables accomplis grâce aux investissements publics, une étude menée par la CNULCD en 2024 a révélé que les investissements du secteur privé dans la restauration des terres ne représentaient que 6 % du montant total. Afin de mobiliser davantage de capitaux privés au service de la restauration des terres et de la résilience face à la sécheresse, la CNULCD a établi des cadres de coopération avec des institutions telles que le Forum économique mondial, et a lancé l'initiative Business4Land.

Dialogue entre science et politique : La CNULCD s'efforce de fonder ses décisions et de proposer des politiques sur des bases scientifiques solides. Dans cette optique, le renforcement de l'interface



science –politique a été jugé comme essentiel. La COP16 a ainsi donné mandat pour une intégration accrue de la voix scientifique dans les processus décisionnels.

Le secrétaire exécutif sortant, Ibrahim Thiaw, a déclaré : « J'ai vu de mes propres yeux comment des terres dégradées se transforment en paysages restaurés et en moyens de subsistance revitalisés — cette transformation a inspiré chaque étape de mon parcours. Je suis fier d'avoir dirigé le secrétariat de la CNULCD et d'avoir contribué à changer la perception mondiale des terres, qui sont passées d'un problème à l'une des solutions les plus puissantes pour le développement durable. Je remercie les Parties à la CNULCD pour leur soutien et souhaite la bienvenue à la nouvelle secrétaire exécutive, Yasmine Fouad, à qui je confie un secrétariat plus fort et plus inclusif, doté d'un nouvel élan. »

Yasmine Fouad, qui a exercé les fonctions de ministre de l'Environnement de l'Égypte depuis 2018, apporte plus de 25 ans d'expérience dans la diplomatie environnementale à l'intersection des enjeux climatiques, de la biodiversité et du développement durable. Elle a présidé la COP14 de la Convention sur la Diversité Biologique et a été envoyée spéciale pour la COP27 de la CCNUCC, où elle a dirigé les négociations sur le financement climatique et les solutions fondées sur la nature.

La nouvelle secrétaire exécutive de la CNULCD, Yasmine Fouad, a déclaré : « Je suis profondément honorée d'assumer cette fonction et je remercie mon prédécesseur, Ibrahim Thiaw, pour sa contribution inestimable à la Convention et, plus largement, à l'agenda du développement durable des Nations Unies. En m'appuyant sur les 30 années d'expérience de la CNULCD, je défendrai des solutions intégrées dans les domaines des terres, du climat et de la biodiversité, et je m'engage à élaborer avec toutes les parties et tous les acteurs concernés des objectifs ambitieux et globaux pour l'après-2030. Ensemble, la CNULCD renforcera les partenariats, amplifiera la voix des plus touchés et mènera des actions audacieuses pour guérir nos terres, renforcer la résilience face aux sécheresses, restaurer nos écosystèmes et assurer l'avenir des populations. »

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Bureau de presse de la CNULCD : press@unccd.int – Tél. : +49 228 8152859 / +49 173 2680229

À propos de la CNULCD

La Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD) incarne la vision et la voix mondiales pour la gestion des terres. Elle rassemble gouvernements, scientifiques, décideurs, secteur privé et communautés autour d'une vision commune et d'une action globale pour restaurer et gérer durablement les terres de la planète, au bénéfice de l'humanité et de l'environnement.

Bien plus qu'un traité international signé par 197 Parties, la CNULCD constitue un engagement multilatéral visant à atténuer les effets de la dégradation des terres aujourd'hui et promouvoir une gestion durable des terres demain. Son objectif : garantir à tous, l'accès équitable à la nourriture, à l'eau, à un habitat et à des opportunités économiques, dans un esprit d'inclusion et de justice sociale.